

Madame, Monsieur,

Lorsque nous avons signé le contrat pour l'installation de panneaux photovoltaïques, nous nous sommes sentis heureux de pouvoir participer à la transition écologique et nous pensions investir pour un petit complément d'argent.

Nous avions fait confiance à la société POWER ME qui nous avait démarché par téléphone car le projet était avec un plan de financement établi par FRANFINANCE une filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Le plus simple a été d'obtenir le matériel. Mais que de péripéties et de temps passé pour arriver à produire, enfin, le premier kWh solaire.

Nous avons signé le contrat le 23/11/09. A ce moment, le prix de rachat du kWh était fixé à 0,60176 €. La date butoire des installations était le 31/12/09. Mais le gouvernement a changé "les règles du jeu" devant la bulle spéculative de ce genre d'installations et les aides associées.

Donc ce n'était plus la date de pose mais la date de raccordement par EDF qui était pris en compte et le prix de rachat est passé à 0,58

Concernant les travaux, ils ont duré 10 jours au lieu de 3 jours initialement annoncés.

En effet, le chantier a débuté le 4/12/09 avec la livraison de l'ordureur.
Puis le 7/12/09, ils ont déposé le matériel et ils se sont aperçu qu'il manquait des pièces.

Le 8/12/09, revenu pour réaliser un inventaire.

Le 9/12/09, ils ont commencé à détuiler le toit mais les métrages n'étaient pas bons et il manquait la place pour deux panneaux \Rightarrow retuiler.

Le 16/12/09, ils ont de nouveau détuilé selon une nouvelle orientation (Est) et mis en place l'ensemble des panneaux prévus.

Mais pour pouvoir être présent pendant ces travaux, nous avons dû poser des jours de congés afin d'être présent car matériel stocké dans notre garage...

Nous avons aussi rencontré des soucis avec la facture établie uniquement au nom de Mr

Il a fallu plusieurs appels téléphoniques et mails avant d'obtenir une facture au nom de

Nous l'avons reçu en avril 2010.

Enfin le raccordement à EDF prévu initialement le 02/03/10 n'a été effectué par ERDF que le 21/07/10.

Mais côté prêt, celui-ci avait débuté le 28/12/09 sur le tableau d'amortissement.

En Août 2011, nous avons appris par ex-salarié de Power NE, que la société était en liquidation. Nous n'avions donc plus d'interlocuteur. Cette liquidation judiciaire avait été arguée par Mr per mail (que nous avons encore).

Donc plus d'interlocuteur, pas de maintenance et nous avons même appris que la société Power NE n'avait jamais payé un assureur pour la garantie décennale.

Donc au final, le taux de rachat annoncé n'était pas le même, la production annoncée n'a jamais atteinte, la société a déposé le bilan sans garantie décennale mais ayant toujours ce prêt à rembourser.

En conclusion, une entreprise peu scrupuleuse a profité de notre crédulité et vision de l'environnement pour placer du matériel sans aucun suivi (ni garantie décennale) et surtout un crédit (et tout cautionné par des banques gaisant du projet sans enquête préalable de la viabilité des entreprises concernées.

eiko finance